

ANNONAY RHÔNE AGGLO.

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DÉCEMBRE-JANVIER 2023

le mag



PLAN SOBRIÉTÉ

QUATRE LEVIERS D'ACTION FACE
À LA CRISE ÉNERGETIQUE

p. 16

PROJET DE TERRITOIRE
LA FEUILLE DE ROUTE DU MANDAT
p. 10

MUSIQUE
L'AGGLO DONNE LE «LA»
p. 12

TOURISME / COMMERCE
DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS
p. 20



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

2023, au cœur du mandat, les projets sont sur les rails

Une nouvelle année se prépare et je souhaite à l'ensemble des habitants de l'agglomération des vœux de santé et de bonheur. Je souhaite également qu'ils aient confiance en l'Agglomération, dans les atouts de notre territoire et dans sa capacité à relever les défis et à réaliser des projets essentiels pour préparer l'avenir.

En 2022, nous avons achevé le projet de territoire, un document qui fixe la feuille de route de l'agglomération pour la durée du mandat, nous avons repris en régie la gestion des transports, lancé les bus CoqueliGO et construit un nouveau dépôt, nous avons réalisé une section supplémentaire de la Via Fluvia, repris en gestion deux crèches associatives pérennisant leur activité. Nous avons démarré des travaux d'assainissement d'envergure à Serrières-Limony, à Peaugres, à Ardoix, nous avons créé de nouveaux dispositifs d'aide pour soutenir les commerces de proximité et donner de l'élan à des projets touristiques. Nous avons également acté la reprise de la compétence enseignement musical et modifié les tarifs d'accès à nos salles de spectacles pour que la culture soit à la portée de tous. Dans de nombreux domaines, les élus et agents agissent pour améliorer de façon très concrète le quotidien des habitants.

Nous avons aussi réagi en urgence face à la crise climatique et à la crise énergétique, en aidant les territoires qui manquaient d'eau cet été et en déclenchant un plan sobriété qui va nous permettre d'accélérer les changements à l'œuvre pour réduire notre consommation d'énergie.

En 2023 nous garderons ce cap. **Comptez sur nous !**

SIMON PLÉNÉT
PRÉSIDENT D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

RETOUR EN IMAGES

04

VIA FLUVIA : FIN DES TRAVAUX
ENTRE ANNONAY & VISSÉNTY

06

L'EHPAD EXPÉRIMENTE
LA TÉLÉMÉDECINE

08

MUSIQUE :
L'AGGLO DONNE LE « LA »

12

LE PLAN SOBRIÉTÉ
EN QUATRE ACTIONS

16

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS CHANGÉ ?

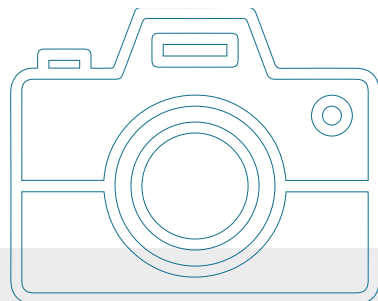
17

TOURISME / COMMERCE :
DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS

20

CULTURE : DÉMOCRATISER
L'ACCÈS À LA CULTURE

23



> ÉCONOMIE

Extension du bâtiment et de la production à Concept fruits

Le 16 septembre dernier, les dirigeants de l'entreprise Roger Descours By Concept Fruits inauguraient en présence de nombreux élus l'extension de leur site situé à Vernosc-lès-Annonay.

Cette entreprise d'excellence sur notre territoire a vu ses effectifs s'accroître depuis 2013, passant de 20 à 75 salariés. Cette croissance est portée par un engagement important de la part de l'entreprise qui a investi plus de 4 millions d'euros pour accroître les capacités de production.

Concept Fruits produit chaque jour 150 000 bocaux de crème et de pâte de marron, de marrons entiers, et autres produits issus de la châtaigne.

Ce nouveau bâtiment, autonome en énergie, abrite une nouvelle ligne de production entièrement automatisée afin de réduire la pénibilité du travail.

Une belle réalisation pour permettre un accroissement de la production et des emplois sur notre territoire !



> MOBILITÉ

Les nouvelles navettes CoqueliGO sont arrivées

Le 1^{er} septembre dernier les bus made in Annonay de la régie de transports CoqueliGO débutaient leurs premières tournées sur les routes du territoire !

Début décembre, les habitants ont également pu découvrir les nouvelles navettes de centre-ville.

>>> Pour retrouver les informations concernant la régie de transports : www.coqueli.go.fr



> SÉCURITÉ

Ouverture du centre d'incendie et de secours Val de Cance

Samedi 22 octobre, le centre d'incendie et de secours du Val de Cance a été inauguré à Villevocation en présence d'habitants et d'élus du territoire. Après un an de travaux et une réception du chantier en décembre 2021, les 52 sapeurs-pompiers volontaires de la caserne ont pu intégrer les lieux. Ce nouveau centre regroupe les anciennes casernes de Vanosc, Villevocation et Vocance. Ce beau projet d'un peu plus d'un million d'euros financé à hauteur de 35 % par Annonay Rhône Agglo, permettra de maintenir un service de qualité d'aide à la personne dans la vallée de la Vocance.

Porté par l'Agglomération, le projet est soutenu par l'Etat, l'Agence de l'eau et le Département.

> SOLIDARITÉ

Aquavaure mobilisé pour Octobre Rose !

Dans le cadre du mois Octobre Rose, Aquavaure en partenariat avec la Ligue contre le cancer organisait de nombreuses animations.

Octobre Rose permet de sensibiliser la population sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et de ramener des fonds pour la recherche médicale et les associations qui aident les victimes, 247 personnes ont participé à cette journée d'action.



VIA FLUVIA, À VÉLO ENTRE ANNONAY & VERNOSC-LÈS-ANNONAY

Un nouveau point de rendez-vous pour les amoureux du vélo ! La véloroute Via Fluvia, entre Loire et Rhône, se dessine progressivement dans le paysage local.

Depuis cet automne, un tronçon de 5 km relie le centre-ville d'Annonay à Vernosc-lès-Annonay, via notamment Vissenty et le lac de Vert pour rejoindre l'ancien tracé de la voie ferrée. Cette portion continue l'étape entre Saint-Marcel-lès-Annonay et Annonay. Cette véloroute aboutit à la Gare de Midon sur un site aménagé avec sanitaires et espace pique-nique.

Porté par 6 intercommunalités, dont Annonay Rhône Agglo, le projet de Via Fluvia traverse trois départements et s'étend sur 120 km. Investissement fort du projet de territoire 2020-2026, elle bénéficie d'un soutien du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe. A terme, la Via Fluvia doit relier la Loire à la Via Rhôna, voie cyclable située le long du Rhône entre le lac Léman et la mer Méditerranée.

> LA VOIE VERTE CONTINUE SON DÉPLOIEMENT

Le territoire d'Annonay Rhône Agglo accueillera à terme 28 km de véloroute, dont 15 km sont déjà praticables. Les prochains aménagements relieront Vernosc-lès-Annonay à Serrières, via Thorrenc et Saint-Désirat en suivant le tracé de l'ancienne voie ferrée en direction de Peyraud.

Sur la commune de Serrières, des travaux sont en cours en lien avec l'opération de rénovation des quais sud. Le tronçon sera achevé en 2023.



« CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES
À LA PRATIQUE DU VÉLO »



Afin de répondre aux enjeux environnementaux et de favoriser le recul de la voiture individuelle, Annonay Rhône Agglo travaille sur un Schéma directeur des mobilités actives.

Par opposition aux déplacements en véhicules motorisés, les mobilités actives exigent une activité physique (comme la marche ou le vélo), et sont par définition écologiquement plus saines. Et donc à promouvoir ! Initié en novembre 2021 avec une étude sur les transports et la mobilité, le schéma des mobilités actives doit définir un programme d'actions et d'aménagements. « Nous voulons planifier avec les habitants et avec les communes le développement du réseau cyclable sur le territoire créer les conditions favorables à une augmentation de la pratique du vélo. Nous voulons aboutir à un schéma avant tout pragmatique, qui concernera en priorité les déplacements quotidiens », précise Maxime DURAND, vice-président aux Transports.

Afin d'associer les habitants à cette réflexion, des ateliers participatifs et un questionnaire public ont été organisés, dès février 2022. Les besoins d'itinéraires et d'usages au quotidien ont pu être identifiés. Le schéma directeur sera adopté courant 2023 avec pour objectif d'accroître les déplacements actifs à l'échelle intercommunale dans les 5 prochaines années.

> AIDE VAE : PÉDALEZ PLUS, TRANSPIREZ MOINS

Le relief irrégulier du territoire a longtemps été un frein au développement du vélo. Avec l'essor du Vélo à Assistance Électrique (VAE), ce mode de déplacement devient plus accessible. Pour accompagner cet essor, l'Agglo a instauré une aide financière à l'acquisition du VAE en juin 2021. 447 demandeurs ont déjà reçu une aide pour leur achat.

SANTÉ : LA TÉLÉMÉDECINE ARRIVE À L'EHPAD LA CLAIRIÈRE

Depuis juin 2022, les résidents de l'EHPAD la Clairière ont accès à une plateforme leur permettant de consulter des médecins généralistes et spécialistes en ligne.



Afin d'améliorer l'accessibilité aux soins en permettant à tous les résidents de bénéficier du suivi médical nécessaire à leur état de santé et de raccourcir les délais d'attente d'une consultation, l'EHPAD La Clairière a répondu à l'Appel à Projets « La télémédecine pour tous » lancé par l'ARS, le Département 07 et l'Assurance Maladie en avril 2021.

Il ne s'agit pas de remplacer le médecin traitant des résidents qui occupe une place prépondérante et privilégiée dans leur prise en charge mais bien d'apporter une réponse alternative à un transfert à l'hôpital en cas de nécessité d'un avis spécialisé ou d'indisponibilité du médecin présent.

Ainsi, l'accompagnement de 30 000 € a permis de financer les installations diverses (wifi et logiciel), l'achat de matériel (chariot de télémédecine) et la formation du personnel.

Depuis juin 2022, la télémédecine est pratiquée

via une plateforme médicale mettant à disposition des médecins généralistes et spécialistes 24h/24 à laquelle l'établissement est abonné. Chaque téléconsultation organisée pour le résident, et avec son accord, est accompagnée par un infirmier de l'EHPAD. Le rendez-vous, y compris pour les consultations spécialisées prescrites par le médecin traitant du résident, est programmé au plus tard quelques jours après la demande. Deux journées de dépistage bucco-dentaire et ORL ont également été organisées en novembre. Sylvette David, vice-présidente aux Personnes âgées, salue la démarche : *“L'utilité de la télémédecine est avérée et elle fera partie de la médecine de demain, il nous appartient de la développer davantage et de l'intégrer dans nos pratiques professionnelles à l'EHPAD.”*

La moitié des résidents a déjà pu bénéficier de cette nouvelle forme de pratique médicale et la satisfaction semble au rendez-vous.

FOCUS BULLE D'ÉVEIL : DES REPAS DURABLES POUR LES TOUT-PETITS

Parce qu'une alimentation diversifiée et équilibrée est essentielle dès le plus jeune âge, la crèche Bulle d'éveil sert des repas bien pensés.

Au menu cette semaine : une petite purée carotte / pomme de terre mixée accompagnée de blanc de poulet. Et en dessert, compote pomme / poire maison. De quoi régaler les enfants accueillis à la crèche Bulle d'éveil. Inaugurée en janvier 2022 à Annonay, la jeune crèche gérée par le CIAS d'Annonay Rhône Agglo sert des bons petits menus à base de produits frais, locaux, bio, fait maison et diététiques ! Avec ce cahier des charges bien précis, c'est la cuisine centrale de la ville d'Annonay qui a été choisie pour préparer et livrer les repas et goûters des tout-petits. Les menus sont confectionnés pour donner aux enfants les repas les plus sains avec le juste ratio de protéines, de fruits et de légumes, et en limitant les volumes de glucides et de sel habituellement intégrés dans les préparations industrielles.

Il s'agit aussi de transmettre des habitudes alimentaires favorables à un développement durable local. Deux repas végétariens sont servis chaque semaine et les compotes sont préparées avec des fruits frais de saison locaux. L'objectif : nourrir la santé des enfants en favorisant l'économie locale et le développement durable. Environ 10 à 12 repas sont servis chaque jour, soit près de 3500 repas par an. Une étude est en cours pour évaluer les besoins et les possibilités d'approvisionner l'ensemble des crèches collectives gérées par le CIAS avec des préparations similaires.



> L'OPÉRATION FAMILLES EN FÊTE REVIENT EN AVRIL !

Les professionnels de la parentalité vous invitent à participer à une série d'animations et de rencontres autour de la relation parent / enfant. Ces rendez-vous organisés en avril s'adressent à toute la famille : les ados, les petits, les plus grands, les parents, et se tiendront dans différents lieux (crèches, centres sociaux, MJC, etc). Le programme est ponctué de plusieurs temps forts : des ateliers pour les tout-petits, des portes ouvertes, ou encore 2 spectacles autour de l'adolescence. A noter, une journée de jeux au parc Déomas organisée le samedi 22 avril en partenariat avec la ludothèque de la MJC. Programme complet disponible prochainement.

QUESTIONS À SIMON PLENET,

Président d'Annonay Rhône Agglo.

Simon PLENET revient sur la création du projet de territoire. Un document qui signe l'aboutissement d'un travail mené avec l'ensemble des maires et qui incarne la feuille de route pour le mandat



> Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Annonay Rhône Agglo au cœur de l'Ardèche Verte avec ses 50 000 habitants est l'agglomération la plus importante en terme de population de tout le département. C'est un territoire où il fait bon vivre. D'un côté des sites naturels verdoyants et préservés, de l'autre l'accès direct au Rhône et à sa vallée. C'est un territoire bien situé, à une heure de route ou moins des grandes agglomérations de Lyon, Saint-Etienne, Valence. Un secteur aussi dynamique sur le plan économique avec des entreprises innovantes. A quoi ressemblera le territoire dans 15 ans ? Pour répondre à cette question, on ne peut pas improviser. À travers son projet de territoire, Annonay Rhône Agglo a pour ambition de tracer les grandes orientations pour les années à venir.

> Quels sont les enjeux qui ont été identifiés ?

C'est une démarche qui aborde de nombreuses politiques publiques : le développement économique, la transition écologique et énergétique, la préservation du cadre de vie, les nouvelles mobilités... Nous devons anticiper les changements et nous adapter aux évolutions majeures auxquelles nous serons confrontés : accélération du changement climatique, vieillissement de la population, besoins médicaux, accès aux nouvelles technologies... Comment être acteurs face à ces changements ? Comment les anticiper : c'est à toutes ces questions que le projet de territoire ambitionne de répondre.

« TRACER LES GRANDES ORIENTATIONS POUR LES ANNÉES À VENIR »

> Comment ce document a-t-il été élaboré ?

Notre projet de territoire est le fruit d'un dialogue riche ayant pu associer toutes les communes de l'agglomération. Il concrétise un travail engagé avec l'ensemble des élus communautaires installés à l'issue des dernières élections.

> Si vous deviez résumer l'essentiel du projet de territoire, vous diriez...

Que grâce à cette démarche, qui a permis l'émergence de débats d'idées riches, des ambitions essentielles pour le territoire ont pu émerger. Ces ambitions seront traduites en actions demain à travers par exemple la prise de compétence Santé ou enseignement musical. Nous avons aussi pu acter l'aménagement de projets structurants comme la construction d'un stade d'athlétisme, l'achèvement de la Via Fluvia, la construction de nouvelles stations d'épuration ou encore l'émergence d'un nouveau réseau de transports.

> Et maintenant ?

Maintenant, nous devons diffuser, expliquer, présenter ce projet et surtout, le réaliser !

PROJET DE TERRITOIRE 2022-2027



La démarche 2021-2022

- 1 consultation des conseillers communautaires sur l'ensemble des compétences de l'Agglo
 - 3 séminaires avec les membres du bureau des maires
 - 3 temps de partage avec les élus communaux
- Des débats autour de 13 sujets de politiques publiques identifiés comme prioritaires

Des compétences et des projets structurants

UNE DÉFINITION APPROFONDIE
DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
SUR 5 COMPÉTENCES

- Transition écologique
- Mobilité actives
- Aide aux commerces
- Attractivité touristique
- Petite enfance

L'EXERCICE DE
COMPÉTENCES
NOUVELLES

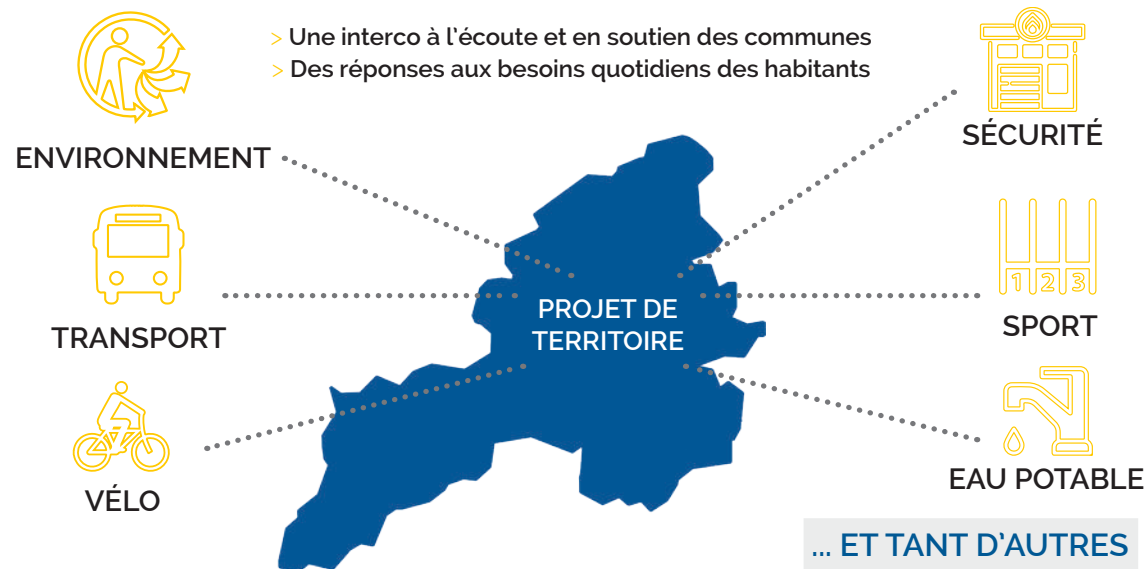
- > Enseignement musical
- > Santé
- > Gestion des eaux pluviales
- > Fonds de solidarité aux communes

DES PROJETS
STRUCTURANTS
POUR LE TERRITOIRE

- ✓ 1 stade d'athlétisme
- ✓ Achèvement de la Via Fluvia
- ✓ 1 nouvelle flotte de bus, 1 nouveau réseau
- ✓ 2 nouvelles stations d'épuration
- ✓ 1 usine de traitement de l'eau
- ✓ 1 PLUIH
- ✓ Fin du déploiement de la fibre optique

ET DEMAIN ?

L'action de l'Agglo rendue plus visible et partagée



MUSIQUE : L'AGGLO DONNE LE « LA »

Sous l'effet conjugué d'une montée en puissance des compétences exercées par l'Agglomération et de la dissolution du syndicat Ardèche musique et danse de l'Ardèche, l'enseignement musical va se recomposer sur l'ensemble du territoire.



En matière d'enseignement musical, plusieurs systèmes cohabitent sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo : le Conservatoire municipal d'Annonay, des écoles de musique associatives (Roiffieux, Ardoix, Quintenas) et les antennes d'Ardèche Musique et Danse (Boulieu-lès-Annonay, Vanosc, Limony, Vernosc-lès-Annonay). 25 communes adhèrent à AMD mais avec la dissolution annoncée au 31 décembre 2023, il a fallu réinventer un nouveau modèle d'organisation dont les premiers jalons ont été posés en conseil communautaire le 15 décembre, avec un vote favorable à une prise de compétence par l'Agglomération. « *Travailler ensemble, c'est incontournable et si nous voulons maintenir un enseignement de qualité sur le territoire, il nous faut coopérer* », souligne Laurence Dumas, conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement musical.

> UNE COMPÉTENCE À L'UNISSON SUR LE TERRITOIRE

La prise de compétence « Enseignement musical » à l'échelle communautaire se traduit par l'instauration d'un Conservatoire à rayonnement intercommunal. « *Nous fonctionnerons comme un seul établissement réparti sur plusieurs sites. La gestion des ressources humaines et du planning, le suivi des équipements, l'établissement du budget, le projet pédagogique seront centralisés et les enseignants exerceront dans les différentes antennes* », précise Laurence Dumas. « *L'enjeu sera de mailler correctement le territoire en tenant compte du nombre d'élèves inscrits pour préserver l'équilibre financier de l'établissement* ». Un enjeu de taille, le nombre d'élèves inscrits à AMD pour les antennes nord-ardéchoises ayant baissé de 20% depuis 2019.

L'Agglomération proposera aux communes volontaires un service commun pour les interventions en milieu scolaire en vue de garantir l'initiation musicale des plus jeunes.

L'organisation interne des cours dans chacun des sites sera elle revue d'ici la rentrée 2023. « *Nous avons franchi un cap important avec la prise de compétence. Aujourd'hui, c'est tout le projet d'établissement qu'il reste à construire avant l'ouverture du nouveau Conservatoire. Ce qui est sûr, c'est que nous voulons tenir compte des passerelles qui existent aujourd'hui avec le monde associatif, harmonies et fanfares. Ce sont des liens solides qu'il faut préserver* », assure Laurence Dumas.

Que ce soit pour pratiquer des percussions, la guitare basse, la clarinette, le chant ou l'éveil musical, chacun doit pouvoir trouver un cours à sa mesure ! C'est le sens de la politique d'enseignement musical que l'Agglomération souhaite mener. Chaque année, à cet effet près de 1,3 M€ seront mobilisés pour permettre le fonctionnement de la nouvelle structure.

3 QUESTIONS À LAURENCE DUMAS,

Conseillère communautaire déléguée
à l'Enseignement musical



« CONTINUER DE FAIRE DE LA CULTURE UN VRAI MARQUEUR DU TERRITOIRE »

> Prendre la compétence Enseignement musical était-ce une évidence ?

Les élus de l'Agglomération savaient qu'ils devraient arrêter une position sur ce sujet durant le mandat. La plupart des communes de l'Agglo adhéraient à AMD mais certaines avaient développé leurs propres outils, comme Annonay avec son Conservatoire communal ou bien Roiffieux, avec son école associative. Rien dans la loi n'obligeait l'Agglomération à prendre cette compétence. Tout est une histoire de volonté. Face à la dissolution annoncée du syndicat AMD, les élus ont souhaité trouver une manière de fonctionner qui permette de maintenir une offre de qualité sur le territoire. Finalement, chacun a contribué à sa mesure : l'Agglomération, les communes qui participeront au financement de la compétence à travers le mécanisme des attributions de compensation et le Département. Je vois aussi cette prise de compétence comme une volonté pour Annonay Rhône Agglo de renforcer sa politique culturelle. Nous faisons déjà beaucoup pour la lecture publique, pour le spectacle vivant, le patrimoine. Agir en faveur de la musique, c'est continuer de faire de la culture un vrai marqueur du territoire.

> Quels sont les prochaines échéances ?

Les conseils municipaux devront se positionner, puis l'Agglomération pourra démarrer le travail d'élaboration du projet d'établissement. Ce document va décliner les actions pédagogiques et artistiques qui seront menées et nous savons d'ores et déjà qu'il devra traiter trois axes de façon prioritaire : l'enseignement, le maintien d'une offre éducative (NDLR : dans les écoles) et l'instauration de passerelles avec les pratiques amateurs. Ce sera l'occasion d'échanger avec les enseignants, les familles, les associations. Les enseignants d'AMD sont en attente de perspectives et c'est bien normal. A ce sujet, nous avons des échanges avec le Département afin de trouver des solutions pour chacun. C'est une responsabilité partagée entre AMD et l'Agglomération. Notre responsabilité est aussi de créer un service qui trouvera le juste équilibre entre les moyens et les besoins.

> L'Agglomération rencontre également les associations musicales ?

Oui, car même si celles-ci continueront de relever du champ d'action de la commune, les associations de musique sont des acteurs clés avec lesquels le futur Conservatoire devra travailler. Les associations sont une des forces vives d'un territoire et ce qu'elles mettent en musique donne du sens et un objectif à un enfant qui va démarrer un cursus et qui pourra trouver un lieu d'expression à sa pratique, dans la durée.

> UNE PARTITION EN TROIS TEMPS POUR EXERCER LA COMPÉTENCE

1 - Enseignement musical diplômant

C'est la partie de la compétence qui est transférée à l'Agglomération. Un nouvel établissement, un Conservatoire à rayonnement intercommunal, sera créé. Il sera organisé sur plusieurs antennes du territoire et dispensera à ses élèves des cours de musique. Agréé par le ministère de la Culture, le Conservatoire atteste d'un socle qualitatif permettant de favoriser la formation d'amateurs comme d'étudiants désirant poursuivre une formation d'enseignement supérieur.

2 - Education musicale

L'éducation musicale se concrétise par des interventions en milieu scolaire effectuées par des musiciens diplômés, ayant un Diplôme universitaire de musicien intervenant. Un service commun d'intervention en milieu scolaire sera adossé au nouveau Conservatoire.

Les communes pourront ainsi décider d'affecter un certain nombre d'interventions dans leurs écoles et financer ce service pour les établissements du primaire.

3 - La pratique associative

Quatorze ensembles de pratique collective sont recensés sur le territoire (orchestres, harmonies, batteries fanfare...) Ces structures associatives continueront de relever du champ des communes, que ce soit pour le versement de subventions ou pour un appui logistique.



> CALENDRIER

15/12/2022 :

Annonay Rhône Agglo vote en faveur d'une prise de compétence de l'enseignement musical

15/12/2022 – 15/03/2023 :

Délibération dans les conseils municipaux pour entériner cette évolution

15/12/2022 AU 15/04/2023 :

Élaboration du projet d'établissement. Consultation des acteurs du projet

15/04 AU 15/05/2023 :

Présentation de l'offre de formation, de la politique tarifaire, du maillage du territoire et de l'organisation du Conservatoire

01/06/2023 :

Lancement de la campagne des inscriptions pour les futurs élèves

01/09/2023 :

Ouverture du Conservatoire à rayonne-

ÉNERGIE : QUATRE LEVIERS D'ACTION POUR LE PLAN SOBRIÉTÉ

Afin de contenir l'impact de la hausse du coût de l'énergie et d'agir en faveur de la transition écologique, Annonay Rhône Agglo met en place un plan de sobriété qui propose des solutions pour contenir les dépenses énergétiques en matière de chauffage, d'éclairage. Il s'articule aussi avec un programme de rénovation des équipements ou encore avec le choix d'énergie faiblement carbonés.



Comme l'ensemble des foyers, des entreprises, des administrations, l'Agglomération fait face à la hausse globale de ses dépenses d'énergie.

En 2022, le budget de l'énergie augmentait à lui seul de 51% (soit une augmentation de 288 600 €). Cette crise énergétique pousse la collectivité à accélérer le changement pour atteindre ses objectifs de neutralité carbone.

« Dès l'adoption de son Plan Climat Air énergie en 2020, l'Agglomération s'est fixée un cap ambitieux que ce soit pour réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments publics et privés, dans l'habitat ou de développement des énergies renouvelables. Le contexte de cet hiver et l'urgence climatique nous poussent à aller plus vite c'est pourquoi nous avons acté la mise en place d'un plan Sobriété articulé autour de quatre actions : la réduction des consommations, la performance des équipements, la sécurité de nos approvisionnements et le recours aux énergies renouvelables », précise Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo.

La sobriété par la diminution des consommations.

La baisse du chauffage est engagée avec l'encadrement des températures dans les sites administratifs (19°C pour les bureaux, 20°C à la bibliothèque) et les équipements communautaires (entre 13°C et 18°C sur les sites sportifs selon l'intensité de l'activité).



Performance et efficacité des équipements.

Pour diminuer les pertes d'énergie, des travaux d'isolation et l'achat de chauffages performants sont programmés. Des travaux visent les bâtiments énergivores comme le site de la Lombardière.



Sécurisation de l'approvisionnement.

Afin d'obtenir les meilleurs tarifs sur un marché fluctuant, l'Agglo fait partie depuis 2016 de groupements d'achats pour le gaz et l'électricité avec par exemple le SDE07 et l'UGAP.



Recours accru aux énergies renouvelables.

Déjà engagée dans la transition avec l'achat de 100 % d'électricité renouvelable depuis 2016, l'Agglo accentue la transition avec le soutien à la production photovoltaïque et une réflexion sur la faisabilité d'une production de gaz méthanisé à partir des boues d'épuration du territoire.



ÉCONOMISER L'EAU, ÇA COULE DE SOURCE !



Économiser l'eau peut être un jeu d'enfants ! Avec le Défi Eau en Famille organisé dans le cadre du projet « L'Eau & Nous », des familles relèvent le challenge de réduire leur consommation d'eau au quotidien.

Lancé en novembre, le Défi Eau en Famille embarque des habitants volontaires de toute l'Agglo dans une aventure écoresponsable. L'objectif : sensibiliser aux bonnes pratiques pour un usage plus économe de l'eau. Annonay Rhône Agglo s'est associé au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Pilat (CPIE) pour mettre en œuvre ce défi ludique et citoyen. Une trentaine de familles de l'Agglo ont rejoint l'aventure.

Pour réussir leur mission, les familles bénéficient de conseils et astuces pour économiser l'eau et d'un kit « hydro-économes ». Le kit comprend par exemple des mousseurs, un pommeau de douche économiseur d'eau, ou un réducteur à mettre dans la chasse d'eau. « La situation de

cet été nous rappelle combien la ressource en eau est fragile, il n'y a pas de vie sans eau. Il est urgent de protéger ce bien commun. Avec le défi Eau en famille nous pouvons questionner notre usage de l'eau au quotidien. Ce défi de la sobriété n'est pas une punition, il doit se faire dans la joie et le partage. Nous pouvons ensemble économiser l'eau sans réduire notre sensation de confort. Venez relever ce défi avec nous », lance Denis Sauze, Vice-Président délégué à la Transition écologique.

Le défi dure de 3 à 6 mois et est ponctué de temps forts avec des visites thématiques (station épuration d'Acantia, usine d'eau potable du Ternay, etc), des rencontres, des temps d'échanges... De quoi se retrouver entre challengers pour se motiver collectivement.

Ce Défi Eau en famille est co-financé par l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projet Eau et participation citoyenne.

ET VOUS, QUEL GESTE AVEZ-VOUS ADOPTÉ ?

Chacun à sa manière peut adopter de bons gestes pour limiter son impact sur l'environnement. Annonay Rhône Agglo soutient vos initiatives. Mobilité douce, jardin écologique, ou consommation responsable d'eau et d'électricité, les habitants ne manquent pas d'idées pour agir !



UN COMPOSTEUR, C'EST BÊTE COMME CHOU !

« Jamais d'engrais chimique dans mon jardin ! ». Telle est la philosophie de Christian, un Annonéen qui a acquis un nouveau composteur auprès de l'Agglo cet automne. Retraité de 77 ans, Christian fait du compost depuis plus de 30 ans, et il connaît la recette par cœur. Epluchures, coquilles d'œufs, marc de café et gazon composent un mélange riche en nutriments et qui ne coûte rien. « On le remplit tous les jours un peu au fur et à mesure et je l'utilise au printemps dans mon jardin. Ça renforce le sol ». Pragmatique, Christian n'en est pas moins soucieux de son impact sur l'environnement. « Je n'ai pas envie de mettre d'engrais chimique. Ça fait moins de déchets dans ma poubelle. Ce sont des petits gestes quotidiens, et c'est bon pour mon jardin ».

Les composteurs de 345L sont disponibles sur demande et contre un chèque de 30€.

>>> Contacter le service Déchets de l'Agglo au 04 75 67 97 93.



« LA CÔTE DE VIDALON PASSE SANS PROBLÈME »

Depuis le mois de mai dernier, Julie fait régulièrement le trajet Charnas / Annonay avec son vélo à assistance électrique. « Ça faisait longtemps que j'en voulais un. Mais c'était un peu cher, nous confie-t-elle. L'aide de l'Agglo cumulée aux autres aides m'a permis de franchir le cap ! ». Cette habitante de Charnas a sollicité le soutien de l'Agglo, à laquelle se sont ajoutées l'aide du département et une promotion du fabricant, soit une économie cumulée d'environ 400€. Avec un trajet d'environ 1h pour 17 km, le compteur du vélo affiche déjà 1000 km ! « Sans vélo à assistance électrique, je n'aurais jamais fait tous ces kilomètres ! L'Ardèche n'est pas un département plat. Il me fallait un VTTAE pour me remettre au vélo. La côte de Vidalon passe sans problème ». Et les bénéfices sont multiples. Elle économise la consommation de sa voiture et pratique régulièrement une activité sportive. Pour elle, en tant qu'animatrice nature, le choix d'une mobilité douce n'est pas anodin « C'est motivant de se dire qu'on s'efforce de limiter son impact sur l'environnement ».



« C'EST UN ENGAGEMENT EN FAMILLE »

« Un enfant qui reste sous la douche près de 20 minutes, ça arrive. On cherchait comment leur faire comprendre que l'eau est précieuse et qu'il ne faut pas la gaspiller. Quand on a vu ce défi, on en a parlé en famille. Et tout le monde a voulu participer ». C'est ainsi que Véronique a embarqué sa famille dans le défi L'Eau et Nous, lancé cet automne par Annonay Rhône Agglo et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Pilat (CPIE). Elle rejoint un groupe de familles participant pour 3 à 6 mois d'accompagnement ludique pour réduire la consommation d'eau du foyer. Ainsi avec ses enfants, Faustine, 7 ans et Clovis, 10 ans et son époux, Stéphane, ils visent des petites victoires quotidiennes. « Nous avons reçu un kit pour le défi. Il y a par exemple un sablier ventouse de 5 minutes pour la douche. Le plus dur c'est de rester rigoureux jour après jour. C'est un engagement en famille, c'est ça qui nous motive. ».



« UNE PRODUCTION À FAIBLE EMPREINTE CARBONE »

Inspirées par des convictions fortes, Julie, Frédéric, Maya et Romain ont acquis une ancienne usine pour la transformer en entreprise durable. Créée au printemps 2020, la SCI Rochebrune est un projet d'espace collectif multisectoriel localisé à la limite entre Annonay et Villevoacance. Au cœur de ce projet se croise des initiatives pour une économie moins carbonées. « On a voulu créer une production avec une faible empreinte carbone avec du soja bio en provenance de la Drôme. On produit principalement du tofu et des produits sans lait d'origine comme des sorbets aux fruits. », nous explique Julie. Engagés au quotidien, ils ont adopté des panneaux photovoltaïques comme une évidence lors des travaux de rénovation du toit. « Cette démarche a du sens avec nos convictions écologiques », poursuit Julie. Rapidement, les associés ont rencontré l'association A Nos Watts. « A Nos Watts a pris en charge notre toit pendant une vingtaine d'années. Ils récupèrent l'électricité et la remettent dans le réseau EDF ».



ANNONAY RHÔNE AGGLO ACCOMPAGNE LES PROPRIÉTAIRES DE LOCAUX COMMERCIAUX

Annonay Rhône Agglo souhaite favoriser l'implantation de nouveaux commerces dans les centres-bourgs et le centre-ville d'Annonay et accompagne les propriétaires de cellules commerciales.



ANNONAY RHÔNE AGGLO INVESTIT POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE !

Annonay Rhône Agglo a pour ambition de développer l'activité touristique sur l'ensemble de son territoire. Pour ce faire plusieurs actions de valorisation ont été mises en place.

Lors du conseil communautaire en date du 15 septembre dernier deux dispositifs visant à soutenir la création d'activités touristiques et la création d'hébergements touristiques ont été adoptés par les élus. Avec ces deux dispositifs l'Agglomération souhaite accompagner la réalisation d'opérations qualitatives, permettant de répondre aux critères d'accueil, de confort et d'accessibilité qu'attendent aujourd'hui les clientèles touristiques qui souhaitent venir sur notre territoire. Ces projets doivent s'inscrire dans une logique de tourisme durable et s'intégrer

parfaitement sur le territoire (deux règlements fixent le montant alloués pour chaque type de projets).

Ce travail mené, en collaboration avec l'office de tourisme Ardèche Grand Air et son comité de direction, a fait l'objet de différents temps d'échanges et a conduit à dresser les grandes lignes ainsi que les actions qui composent la stratégie touristique 2022/2027 de la communauté d'agglomération.



Les élus communautaires ont adopté en juin dernier deux Dispositifs d'Aide à l'Immobilier Commercial (DAIC). Le premier, à destination des propriétaires privés, prévoit un soutien financier très incitatif pouvant prendre la forme d'une subvention jusqu'à 50% sur les dépenses de travaux. Ces derniers doivent permettre de rénover et remettre sur le marché de la location des boutiques situées en centre-bourg ou centre-ville et ayant vocation à accueillir du commerce de proximité. Les propriétaires sont également accompagnés, par les équipes de la direction de l'Economie d'Annonay Rhône Agglo, depuis la définition des travaux jusqu'à la recherche d'un futur locataire. Le deuxième dispositif est basé sur le même principe mais

est destiné aux 29 communes d'Annonay Rhône Agglo qui souhaitent porter l'acquisition d'une cellule commerciale et la rénover pour y accueillir un projet de commerce en cœur de ville ou village. Damien Bayle, Vice-président au Commerce rappelle l'origine du projet : « Nous avons constaté une inadéquation entre l'offre et la demande. Beaucoup de locaux sont en vente et mauvais état alors que la demande est plutôt tournée vers des locaux neufs et à louer. Ainsi, avec ces nouveaux dispositifs, nous voulons faciliter l'installation d'activités commerciales de centre-bourg »

>>> Pour plus de renseignements sur ces dispositifs : economie@annonayrhoneagglo.fr

MAROQUINOR : 50 ANS DE SAVOIR-FAIRE

Il est le doyen des entrepreneurs du territoire, et une mémoire vivante de la dynamique histoire entrepreneuriale locale. Alain Rouvière est le fondateur et actuel dirigeant de l'entreprise Maroquinor à Annonay. Il a fêté les 50 ans de son entreprise en 2022. Portrait d'une aventure bien locale.



> UN SAVOIR-FAIRE EMBLÉMATIQUE

Dessiner, couper, piquer, coller... Mais aussi gérer et imaginer l'avenir... Alain Rouvière connaît son métier de A à Z ! Si l'entreprise Maroquinor a fêté ses 50 ans en 2022, c'est qu'elle est pilotée par un chef d'entreprise bien inspiré. Créée par un fils de tanneur annonéen, elle fait perdurer un savoir-faire emblématique de l'histoire locale : le travail du cuir. « Mon père a travaillé aux Tanneries Francs puis chez Meyzonnier. Il a créé « Le sac de France » en 1946. C'est lui qui m'a formé ». Fort d'une expérience de 24 ans, il fonde en 1972 son entreprise de maroquinerie sur les rives de la Déôme. L'entreprise compte aujourd'hui 7 salariés, dont la plupart depuis plusieurs décennies.

Grâce à sa maîtrise technique, l'entreprise conçoit et réalise tout type de produits sur mesure. Le cœur des ventes repose sur des produits phares : des sacoches de pétanque, de la bagagerie technique et des accessoires. Ce savoir-faire a rencontré les plus grands, comme les champions olympiques équipés d'un baudrier porte-drapeau Maroquinor lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Londres en 2012 !

Toujours à la recherche de nouvelles idées, Alain Rouvière sait faire preuve d'audace. Lors de la Coupe du monde de foot en France en 2018, il réalise une sacoche de pétanque bleu, blanc, rouge. « Je l'ai envoyée à Jean-Pierre Pernaut. Le lendemain de la victoire des Bleus, elle était dans son JT ! Des millions de Français l'ont vu ». Produit made in France remarquable, les sacoches ont rejoint le catalogue d'excellence de la Boutique en ligne de l'Elysée.

> L'AVENIR RESTE À ÉCRIRE

Alain Rouvière a eu 90 ans en 2022. Animé par sa passion, il n'a pas le temps de penser à la retraite. La question de la transmission est en réflexion. Sa petite fille de 28 ans Jeanne, diplômée d'une école de commerce et formée à la maroquinerie, pourrait être pressentie. Pour l'heure, il s'agit de préserver des savoir-faire ardéchois et développer de nouvelles idées. Et pour ça, à Maroquinor, on ne manque pas de ressources !

>>> Point de vente sur le territoire : Intersport, L'Homme des bois

>>> En ligne : Etsy, La Boutique de l'Elysée



DE NOUVEAUX TARIFS POUR FAVORISER L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

En Scènes a lancé en septembre une nouvelle grille avec un tarif solidaire pour que le prix ne soit pas un frein.

« Au sein du territoire d'Annonay Rhône Agglo, nous ne voulons laisser personne de côté, encore moins quand il s'agit de culture. Nous y avons longuement réfléchi. Pour moi, et a fortiori pour Simon PLÉNET et pour l'équipe en général, il est évident que la culture est un formidable levier d'élévation sociale. S'en affranchir n'est pas souhaitable, mais c'est surtout dangereux au long cours. Alors, à partir de cette année, en plus de l'accueil des associations de solidarité de l'agglomération et des tarifs réduits à destination des personnes sans emploi, des étudiants et des moins de 21 ans, un tarif solidaire de 5 euros pour les adultes et de 2 euros pour les enfants a été mis en place, en fonction du quotient familial », résume Antoine MARTINEZ, Vice-président à la Culture d'Annonay Rhône Agglo.

Les associations de solidarité de l'agglomération sont par ailleurs partenaires de la saison En Scènes, ce qui permet aux bénéficiaires ou adhérents de venir en groupe aux spectacles et de partager ainsi des moments de culture et de convivialité.

>>> Pour plus d'infos : billetterie@annonayrhoneagglo.fr / ou 04 75 33 12 12



crédit photo : David. Bonnet

Souvent, les tarifs sont un frein à l'accès à la culture et en particulier aux spectacles. Depuis 2 ans déjà, En Scènes propose des tarifs maîtrisés et une formule d'abonnements très avantageuse (moins 25% du tarif tout public). En 2022, l'idée était d'aller plus loin avec ce tarif solidaire permettant aux personnes dont le quotient familial n'excède pas 900 d'accéder à la programmation de la saison culturelle.

« C'est une mesure qui se veut à la fois inclusive et équitable, favorisant la culture pour tous, dans un environnement social plutôt difficile où il nous faut identifier et actionner des mesures qui aideront nos concitoyens », ajoute Antoine MARTINEZ.

FÊTE du Livre JEUNESSE

13^{ème}



Fête du livre Jeunesse
3 > 8 avril 2023

Salon du livre
Samedi 8 avril

Annonay Rhône
AGGLO

Ville
d'Annonay